

CERCLE D'ÉTUDES HISTORIQUES SUR

LA QUESTION LOUIS XVII

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Adresse Postale : Édouard Desjeux 16, rue Jouffroy d'Abbans, 75017 Paris

**Compte-rendu de la Réunion
tenue le samedi 9 octobre 2010
au Restaurant "Le Louis XVII"
40, boulevard Malesherbes, à Paris 8^{ème}**

Étaient présents :

M ^{me} de La Chapelle	Présidente
M. Duval	Vice-président
M. Gautier	Vice-président
M ^{me} Pierrard	Trésorière
M. Desjeux	Secrétaire général
M. Mésognon	Secrétaire général adjoint

et

M^{mes} Dechy, Desmangeot, Hamann, Julie, Lescaroux,
M^{elles} de Confevron, Coutin,
MM. Adjet, Crépin, Dechy, Huwaert, de Jenlis, Majewski.

Excusé :

MM. Chomette, Troussset.

Après le déjeuner habituel, la Présidente ouvre la séance :

1. ACTUALITÉS

• Nouvelles de Madame Védrine :

Notre amie est encore hospitalisée ; son état de santé est très fragile, et elle se remet difficilement des différentes opérations qu'elle a subies. Nous formons des vœux pour sa complète guérison et espérons que nous pourrions vous donner prochainement des nouvelles rassurantes de notre amie.

• L'Éducation Nationale :

Dans les programmes actuels de la classe de 5^{ème} on trouve l'étude des empires africains ; ce sujet, ô combien intéressant, est toutefois fort éloigné de notre histoire de France. L'histoire de Louis XVII, elle, ne bénéficie pas d'un tel intérêt dans les manuels. Mais peut-être cette différence de traitement est due à une adaptation en fonction de l'auditoire des professeurs.

• Projet de promenade à l'abbaye Saint Louis du Temple :

A des grèves actuelles et des vacances scolaires, cette sortie est repoussée au printemps prochain.

2. LES RECHERCHES

1. Le Vatican et Louis XVII :

1. Le Vatican est-il réellement bien renseigné ?

par Laure de La Chapelle

En introduction à la communication de Christian Crépin, je voudrais dire quelques mots sur ces fameux « services secrets du Vatican ». Un préjugé très répandu a fait de l'État du Pape une puissance dotée du « meilleur service de renseignements du monde ». Ce qui, d'après une récente étude d'un auteur américain, est une affirmation totalement inexacte.

« Réunions furtives dans des cryptes obscures, cardinaux rusés et moines retors, conspirations politiques et complots sinistres évoquent l'intrigue de pièces à suspense et de romans à énigme » Pensez au Da Vinci Code ou à Anges et Démons de Dan Brown !

Les historiens eux-mêmes sont étonnamment peu critiques en adhérant à cette opinion populaire sur la place du Vatican dans le monde de l'espionnage.

En fait, « *Théologiens savants, prêtres pieux, évêques consciencieux firent de piètres officiers de renseignement* ». Ils s'occupaient bien davantage de questions religieuses que de problèmes politiques, militaires ou économiques et contrôlaient plutôt « la santé de l'Eglise catholique dans leur pays d'accueil ».

Quant à la période qui nous occupe, pendant la Révolution française et sous la Restauration, elle est caractérisée par l'insuffisance notoire du réseau diplomatique du Saint Siège.

Durant la première moitié du 19^{ème} siècle, le Vatican n'entretenait de relations qu'avec un petit nombre d'États, en majorité d'Europe occidentale. En 1840, le Pape ne disposait de nonces que dans onze pays, tous en Europe occidentale, sauf au Brésil et en Colombie. Il n'y avait pas de nonces à Londres, ni à Saint-Petersbourg. Rien en Afrique, Asie, Moyen Orient, Scandinavie et Amérique du Nord. Le résultat est que les papes étaient fort mal informés des événements qui se passaient en dehors de l'Europe. Ils envoyaient occasionnellement des représentants spéciaux dans certaines zones, dont les investigations ciblaient des problèmes ecclésiastiques particuliers. Quant aux consuls pontificaux, « à l'exception d'une poignée de postes dans les Amériques », les consulats étaient installés dans des ports d'Italie, du Sud de la France, et de l'Espagne. Les consuls délivraient passeports, visas, certificats de santé et leurs rapports contenaient peu de renseignements en dehors des arrivées et départs de navires marchands et le transit des voyageurs en route pour les États pontificaux.

Un bon exemple de cette réelle insuffisance de la diplomatie de la papauté, ce sont les Mémoires de l'internonce, Mgr de Salamon, seul envoyé du Vatican présent en France pendant la Révolution, qui dut coucher dans le bois de Boulogne de crainte d'être arrêté, et ne s'occupa réellement que de sa conservation personnelle. Ses lettres à Rome ne présentent que peu d'intérêt. Curieusement, celles de l'année 1794 ont disparu, et ce sont précisément celles qui auraient pu avoir de l'importance pour l'affaire Louis XVII.

L'affaire Raghianti, que va vous présenter Monsieur Crépin, est tout à fait significative d'un résultat de recherches au Vatican.

2. Le Vatican a-t-il connu le sort de Louis XVII ?

Preuves de l'évasion et de la survie de Louis XVII au Vatican d'après les archives de Lenôtre

par Christian Crépin

Charles Barbanès, membre du Cercle, administrateur d'un site sur Louis XVII dont le lien est : <http://cril17.org/> m'ayant signalé que dans les inventaires des Archives Nationales se trouvant sur Internet, il y avait dans le fonds Lenôtre des correspondances concernant des archives du Vatican au sujet de Louis XVII, je me suis rendu au Caran et voici le résultat de mes recherches :

1) Documents préliminaires :

Lettre datée de Rome du 05/01/1925 du comte Angelo Raghianti, professeur à l'Université :

« ... j'ai eu de la Sainteté de Notre Seigneur le témoignage de bienveillance de pouvoir pousser les recherches jusqu'à certaine archive très secrète avec l'assistance continuelle du Pape ... ».

Lettre datée de Rome du 02/12/1925 du comte Angelo Raghianti à Lenôtre :

« ... je dois à la bienveillance de Mr. le baron Aubry de pouvoir vous écrire ... La question Louis XVII me procura le malheur de me mettre en rapport avec le directeur du Crible . Je ne garde plus aucun doute : Naundorff n'était pas Louis XVII. Voilà la conviction du Vatican. Des opinions de famille me donnent le droit de croire que la Duchesse d'Angoulême, même pendant le règne de Louis Philippe, était convaincue que son frère n'était pas mort au Temple : je tiens la chose par deux différentes sources : Don Carlos et sa fille l'Archiduchesse Blanche et l'Impératrice Zita ... ».

Lettre datée de Rome du 18/12/1925 de Angelo Raghianti à Lenôtre

« ... à la question que vous me posez, je dois répondre très franchement : je sais ce qui se trouve dans les archives du Vatican au sujet du fils de Louis XVI mais je n'ai dans mes mains aucun document ou copie autorisée ; je dois vous ajouter que comme j'eus la possibilité d'en prendre connaissance par S.S. Pie XI lui-même, je ne me sens pas autorisé d'en donner communication. Alors j'ai pensé de demander à Sa Sainteté cette permission en lui soumettant votre question, et je garde confiance que Notre Seigneur voudra se daigner de condescendre. C'est la solution la meilleure, celle que je dois au Saint Père et que je dois aussi à l'historien illustre que vous êtes ... Quand les cérémonies du jubilé seront finies, alors j'aurai la possibilité d'une audience papale ... ».

Apparemment il n'y a pas de lettre réponse directe à Lenôtre après le Jubilé, mais nous allons voir que la réponse est faite au baron Aubry dans la lettre du 23 mai 1926 que nous lisons dans le paragraphe II.

Brouillon de lettre datée du 23/12/1925 de Lenôtre à Raghianti :

« Les deux distingués confrères qui veulent bien m'aider dans mes recherches, ni moi, ne recherchons le bruit, mais seulement la vérité ; nous n'ambitionnons pas la révélation des grands secrets politiques, mais seulement la sécurité de savoir si nous ne faisons pas fausse route. Imaginez, je vous prie, quel secours peut apporter la moindre lueur à des hommes qui travaillent dans la nuit. Car c'est bien la nuit qui couvre ce mystère du Temple. Il nous semble impossible en raison de certaines constatations très frappantes et qui se fortifient chaque jour de minimes détails, que le Dauphin a été tiré du Temple et qu'il n'y est pas mort. Mais une ligne de texte nous confirmerait dans cette hypothèse, nous reconforterait grandement en nous assurant que nous ne vogueons pas en pleine erreur ... J'ai été en relation de lettres avec Mr l'archiviste de la Cour de La Haye qui en de longues lettres m'a confirmé que les archives les plus secrètes de cette cour, ne possèdent absolument rien qui puisse confirmer les prétentions des Naundorff. Il m'expliqua comment et pourquoi on a laissé écrire sous le noble nom de Bourbon ces aventuriers, et il ne me cache pas que dans l'esprit du roi Guillaume, alors régnant, cette inscription n'était pas étrangère au désir d'embarrasser Louis Philippe ... ».

Note de LDC : ce brouillon de lettre - il est important de noter que c'est un brouillon - comprend deux parties bien distinctes, la seconde abordant l'affaire Naundorff en Hollande. Dans la première partie, on sent le sentiment passionné qui pousse Lenôtre à essayer d'arracher un renseignement, qu'il juge indispensable, à un interlocuteur de plus en plus réticent à révéler un secret détenu par le Pape. Ce faisant, le fait qu'il écrit un texte rapidement jeté sur le papier, et qu'il se sert d'une tournure de phrase trop compliquée vont lui faire commettre une faute de grammaire et changer du tout au tout le sens de sa phrase :

« *Il semble impossible [...] que le Dauphin a été tiré du Temple et qu'il n'y est pas mort* », est une phrase incorrecte. Un verbe exprimant une possibilité est suivi d'un subjonctif : « *il semble impossible que le Dauphin ait été tiré du Temple* ». Mais alors, Lenôtre dit le contraire de ce qu'il veut affirmer, comme le montre la lettre suivante où Raghianti parle de « *l'intuition* » de Lenôtre s'accordant avec Pie VI sur l'évasion de Louis XVII.

Nous sommes donc dans l'obligation de corriger le brouillon de Lenôtre. Soit en remplaçant impossible par possible ; Ou en complétant la phrase : *il est impossible [de nier] que le Dauphin ait été tiré du Temple ...*

2) Document du Vatican prouvant l'évasion de Louis XVII :

Lettre datée de Rome (23 mai 1926) de Angelo Raghianti au baron Aubry :

« *Permettez-moi ... de vous dire que dans la collection des allocutions pontificales - l'instauration des Acta Apostolicae Sedis est venue ensuite - je trouve une allocution prononcée par le BM de S.S. Pie VI dans l'octobre 1795, prononcée dans le Consistoire secret, dans laquelle il exprime sa joie pour avoir appris que le fils de Louis 16 s'est échappé à la persécution des révoltés ... Cette allocution confirme et corrobore de l'autorité d'un document émanant d'une source bien (sic) élevée l'intuition de M Lenôtre. Je vous en donnerai le texte ...*

Le soi-disant prince de Bourbon (Naundorff) m'avait parlé un jour d'une allocution pontificale par Grégoire XVI dans le 1836 (sic) où le Souverain Pontife aurait exprimé son regret pour le fait que le fils d'un souverain très chrétien se serait adonné à des hérésies ... Cette allusion n'existe pas ; dans aucune des allocutions prononcées par les pontifes qui se sont succédé après Pie VI jusqu'à Pie IX qu'il n'y a aucune allusion de ce genre ... ».

3) Document du Vatican concernant la survie de Louis XVII :

Note manuscrite de Lenôtre de mai 1917 :

« *Les preuves de la survie de Louis XVII se trouvent aux Archives du Vatican dans un recueil intitulé, croit-on : Journal du Vatican Volume 376 année 1815. Renseignement fourni par M. de Quellern à Longjumeau. Mai 1917* ».

Cette date de 1815 mérite un commentaire. En effet, c'est en 1815 pendant la seconde restauration que Charles Philippeau, alias Mathurin Bruneau est arrêté. Par ailleurs, nous savons que Louis XVIII n'a pas pu - ou pas voulu - se faire sacrer. Lors de ces événements, y aurait-il eu des correspondances avec le Vatican ?

Un latiniste distingué pourrait-il faire des recherches au Vatican ? (Les archives sont ouvertes aux diplômés de 3^{ème} cycle).

2. Quelles étaient les opinions de Claude-Marie Carnot-Feulins concernant son frère Lazare ?

1. Petites biographies du personnage

¹Claude-Marie Carnot de Feulins est né à Nolay le 15 juillet 1755. Il a ajouté à son nom dont il fait son patronyme celui de Feulins. Selon Jean et Nicole Dhombre dans leur livre sur Lazare Carnot, « Claude-Marie s'est arrogé la seigneurie d'une petite terre bourguignonne » (il signe dorénavant M. de Feulins).

En 1791, il épouse Adélaïde du Pont de Livrot (Lazare épouse Sophie la sœur d'Adélaïde). Claude-Marie devint successivement lieutenant du Génie, lieutenant-colonel directeur du Génie de Saint-Omer.

En 1793, pendant la campagne dans le Nord, le ministre de la guerre Bouchotte lui délivre une commission pour se rendre à l'armée du Nord. Il fortifie Hondshoote. Le 4 août 1793, Lazare écrit au Comité de Salut Public : « Mon frère m'ayant écrit que vous devez m'appeler auprès de vous des détails dont vous avez besoin. Je vais m'arranger pour partir au premier moment ».

Le 18 fructidor (1797) Claude-Marie va aider Lazare à s'enfuir du Luxembourg où siégeait le Directoire. Ensuite, il eut des démêlés avec Bonaparte. Le gouvernement de Louis XVIII l'arrête à la suite d'un complot imaginaire. Il devint finalement ministre de l'intérieur après la chute de Napoléon. Il se retira et mourut à Autun en 1836.

Ce qui est cocasse c'est la version de Claude-Marie sur le coup de force du Directoire le 18 fructidor :

²« Barras rassemble 50 à 60 de ses sbires pour faire assassiner son collègue Carnot. Le 18 fructidor, La Revellière, alors Président du Directoire, ne se trouvait pas chez lui, mais chez Rewbell en conciliabule secret avec Barras, Merlin, Sottin, Augereau et autres ... pour préparer les derniers coups de cette nuit. L'officier supérieur de la garde du Directoire, qui ce jour là avait diné chez Carnot et qui ignorait sans doute ce qui devait se passer, vint lui rendre compte comme dernier ex-Président, qu'il avait un rassemblement d'hommes armés et en divers costumes dans le jardin du Luxembourg et qu'ils avaient refusé de l'évacuer.

³Malgré les présentes invitations, Carnot s'évertua à leur en faire de nouvelles en s'adressant particulièrement à ceux qui, portant l'habit militaire, devaient mieux connaître la rigueur des costumes.

Suite sur les sbires de Barras évoqués ci-dessus :



Lenôtre

¹ Extrait du livre de l'auteur « Histoire du Directoire Constitutionnel comparé à celle du gouvernement qui lui a succédé jusqu'au 30 prairial an VII » (1800).

² p 205

³ p 200

⁴« Ils se réfugient chez Barras pour attendre l'instant favorable de tomber sur leur proie. Mais ils l'oublièrent en s'y enivrant ! Le canon d'alarme : feu : peut les tirer de leur orgie, mais trop tard ! Ils croient cependant devoir témoigner leur reconnaissance en publiant partout qu'ils ont tué, démembré, enterré la victime ! La plupart de ces assassins sont récompensés par d'importants emplois aux armées ».

⁵« Quelque temps auparavant, Barras avait proposé au Directoire même, un cartel à Carnot que celui-ci avait accepté ; mais aussi lâche que cruel, Barras trouva beaucoup moins dangereux de faire assassiner son adversaire que de le combattre.

2. Les opinions de Carnot-Feulins sur son frère Lazare

⁶« L'espoir d'une régénération politique put même seule faire sortir Carnot de la solitude dans laquelle il s'était dérobé ».

⁷« Occupé aux opérations de recrutement des 300 000 hommes, dans les départements du Nord, il échappa par une espèce de prodige, à l'arrestation pas Dumourier de la commission, à laquelle il devait s'adjoindre cette nuit là-même ; aussi, comme je l'ai remarqué ailleurs, il croyait et croit peut-être encore à une espèce de providence révolutionnaire, en sa faveur ».

Sur le comité de salut public :

⁸« S'il existait une des parties d'administration confiée à ce comité qui demanda tout le temps de celui de ses membres qui en étaient chargé, c'est sans aucun doute celle de la guerre, à laquelle Carnot qui était rompu au travail, n'employait pas moins de 18 heures par jour ... Il n'y a peut-être pas d'exemple d'homme qui ait autant travaillé que lui pendant environ 20 mois qu'il en a fait partie et l'on pourrait ajouter, aussi utilement, pour la gloire de son pays et l'affermissement de la république ».

⁹« Carnot depuis longtemps soupirait après la retraite et il balansa s'il n'inviterait pas les collègues à faire tomber le sort sur lui au premier tirage, mais il avait un tel désir de paix, il avait une telle frayeur que ses collègues, en qui il avait cru surprendre des sentiments qui y étaient entièrement opposés, ni à portassent après lui, des obstacles insurmontables, qu'il crut devoir faire encore le sacrifice de sa tranquillité et de son repos à cette paix, à laquelle ils croyaient qu'était attachée la prospérité de la république est peut-être son maintien ».

Sous le directoire :

un mot sur la fortune de Lazare :

¹⁰« Quant à la fortune, n'ayant qu'un patrimoine absolument insuffisant pour la faire fructifier, il avait effrayé, ainsi que ses collègues, de faire certaines économies, pendant son séjour au Directoire afin de pouvoir vivre indépendant.

Il les avait toutes placées dans une ferme nationale près de Montdidier (Il est assez curieux de remarquer qu'il fut le seul des Directeurs qui ne plaça point ses faibles économies en biens patrimoniaux).

Il comptait sur des rentrées régulières pour en accentuer le montant. Mais ses collègues y ayant mis obstacle, il fut obligé de puiser à la hâte dans la bourse de ses amis pour remplir ses engagements. Le 18 fructidor arrive, le séquestre a été mis sur ses biens et tous ses amis ont été évincés de leur créance n'ayant pu représenter des billets enregistrés avant cette époque quoiqu'il lui reste dû encore plus de 50 000 Francs déposés chez le ministre de l'intérieur ».

Sur le plan militaire

¹¹« L'opinion de Carnot prononcée à la Convention sur la réunion de la Belgique à la France, opinion d'après laquelle cette réunion fut immédiatement prononcée, prouve que personne mieux que lui, ne connaissait la nécessité de diminuer la puissance de l'Angleterre et celle de la maison d'Autriche ... ».

3. La guerre des journaux

¹²« Deux hommes, ennemis personnels de Carnot, ont honteusement figuré dans cette guerre de journaux. L'un Poulthier, alors représentant du peuple et rédacteur de « L'ami des Lois » qui ne lui pardonnait pas de lui avoir fait refuser une des places de commandant de la garde du Directoire qu'il avait ardemment sollicité. L'autre, Rouget de Lisle, qu'il avait destitué de son emploi d'officier du génie à l'armée du Rhin pour avoir refusé et engagé plusieurs autres militaires à refuser de prêter serment de fidélité à la nation ». (Carnot traîné dans la fange, désigné aux poignards comme chef des royalistes).

« Aujourd'hui ce même Poulthier, écrasé par la multiplicité des faits dit dans ce même journal que Carnot ne voulait pas de roi, qui le détestaient les royalistes ».



Rouget de Lisle

4. Sur Cochon

¹³« Il est probable que si Cochon alors eut été nommé membre du Directoire, l'on eût évité la crise de fructidor, tant par son énergie, son activité, la connaissance personnelle qu'il avait des intrigues secrètes de Rewbell et de Barras,

⁴ p 207

⁵ p 209

⁶ p 214

⁷ p 217

⁸ p 219

⁹ p 216

¹⁰ p 228

¹¹ p 222

¹² p 232

¹³ p 248

¹³ p 248 : Cochon de Lapparent, grand ami et collaborateur de Lazare Carnot, du temps du Directoire, il avait remplacé Merlin de Douai au ministère de l'intérieur

(époque de l'arrestation de Babeuf).

que par la confiance réciproque qui eût existé entre lui et Carnot ; confiance qui, fondée sur une sévère probité, des talents et de nombreux services rendus à la république, eût probablement continué à captiver celle de Reveillère, ce qui eût fait avorter les projets criminels de Rewbell et de Barras ».

5. Conclusion

Carnot-Feulins dénonce violemment les attitudes du « triumvirat » du Directoire et particulièrement Barras et Rewbell. Carnot échappera donc à l'assassinat projeté et dire que Barras (selon ses mémoires !!!) aurait déclaré qu'il a laissé Carnot s'enfuir au 18 fructidor et qu'il savait où il allait ! Quelle duplicité !!!

3. Réunions secrètes en 1792

par Renée Lescaoux

En avril 1792, Chabot dit : « Messieurs, il y a un terrible dessous de cartes ! ».

C'est vrai que l'année sera terrible car les révolutionnaires vont supprimer en même temps que la Monarchie la plupart des témoins pouvant attester de leur corruption. Il est avéré que ces révolutionnaires vertueux cultivaient une corruption sans pareil.

En examinant de près les prévaricateurs, ceux qui ont acquis rapidement des richesses immenses, qui sont complices des assassinats les plus odieux, mais qui ont survécus miraculeusement à tous les événements, et bien ceux-là nous permettent peut-être de soulever un coin du voile qui recouvre l'enlèvement du petit Roi. Car il me semble que son enlèvement était une affaire politique doublée d'une affaire d'argent très lucrative. Et il ne faut pas non plus oublier que Provence n'était pas vraiment mécontent d'avoir perdu de vue son neveu.

Au début de l'année 1792 la situation est très tendue à Paris, on appelle le Roi « Monsieur Veto » mais une grande partie de la population croit que « veto » est un nouvel impôt. Cela me renforce dans l'idée que la journée du 20 juin 1792 n'est pas du tout un soulèvement populaire contre le Roi mais une insurrection savamment organisée. Santerre y est pour beaucoup. Avec sa distribution de bière et l'argent qu'il reçoit d'Orléans qui est ruiné mais refinancé par Pitt, il peut soulever le Faubourg Saint Antoine comme il veut. Les sommes sont de 50.000 ou 60.000 livres, mises diverses fois à sa disposition. En ce qui concerne les distributions de bière, ses demandes de remboursement vont de 1789 à 1792. C'est dans le secret que l'on décide le soulèvement des faubourgs, et ça marche. Les historiens de tous bords parlent du « peuple de Paris », mais cela n'est pas si sur. La Direction du Département de Paris, dans une lettre adressée au début du mois de juin 1792 au ministre Roland, parle de « rassemblements d'hommes, pour la plupart étrangers, ennemis à la fois du travail et du repos disposés au vice et à l'oisiveté cette classe d'hommes, toujours nombreuse dans les grandes villes ». On peut déduire de cette lettre que Santerre recrute surtout de la racaille. Plus loin cette lettre dénonce le club des Jacobins qu'elle appelle « une chaire publique de diffamation ».

Santerre est un affidé d'Orléans et le Duc veut absolument prendre le trône à son cousin, le Roi Louis XVI. Tout est bon pour arriver à ce résultat.

Le 20 juin 1792 la tentative d'investir les Tuileries a échoué. Sans doute les émeutiers n'étaient-ils pas assez nombreux, ni assez bien organisés ou entraînés. Qu'à cela ne tienne, on recommencera. On fera venir les Marseillais et l'affaire sera dans le sac pour le 10 août.



Santerre

Santerre fréquente le « 129 » au Palais Royal que dirige son beau-frère Jacques-Bon Pelletier Descarrières. Cet établissement de jeu est l'un des plus célèbres du quartier et réunit les membres de la future Commune de Paris issue du 10 août, des membres du club des Cordeliers et des futurs montagnards. La plupart sont acquéreurs de biens nationaux, et la maison Descarrières passe pour être le quartier général des affidés de la « bande noire ». Il y a aussi des financiers étrangers et des spéculateurs comme le marquis de Travanel.

C'est dans ce lieu, à l'abri des regards indiscrets, que les révolutionnaires bon teint comme Santerre et tant d'autres, rencontraient Maximilien Radix de Sainte-Fois et son neveu, Omer Talon.

En effet, aux Tuileries, dès l'affaire de Varennes, Omer Talon et toute sa famille ainsi que celle de sa femme, se mit au service de Louis XVI, en créant le Comité secret des Tuileries (appelé aussi le Comité Autrichien par les contemporains). De concert avec les ministres Montmorin, Valdec de Lessart, Bertrand de Molleville, entre autres, Omer Talon mit sur pied une entreprise de noyautage des clubs, des sociétés et de l'assemblée en corrompant, à l'aide des fonds de la liste civile, leurs meneurs influents ou populaires. Avec l'aide de Thierry de Ville d'Avray, premier valet de chambre du Duc de Brissac, des financiers Tourteau de Septeuil, Arnault de Laporte et Joseph Duruey, avec des recruteurs dirigés par Collenot d'Angremont ou avec Jean Baptiste Léonard Durand, recruteur de Danton, ou encore un journaliste comme Rivarol.

Comme la journée du 20 juin n'avait pas réussi car le Roi avait tenu bon, les patriotes décident de faire venir un bataillon de Fédérés de Marseille, bataillon nouvellement créé, ainsi qu'un bataillon de Fédérés de Brest, tout cela

pour la fête de la Fédération du 14 juillet. Mais mieux vaut être bien équipé et on enrôle, en passant, du beau monde comme Jourdan coupe-têtes, ancien maréchal-ferrant. A Paris, on a déjà Legendre, ancien boucher, et un certain nombre d'égorgeurs, comme Maillard-tape-dur, qui seront bientôt très utiles. Dès le 26 juillet, Santerre que nous retrouvons sans cesse, participe aux réunions du comité insurrectionnel établi dans la salle de correspondance aux Jacobins-Saint-Honoré avec ses complices Alexandre, Lazowski, Westermann, Fournier, et d'autres pour préparer la prise d'assaut des Tuileries.

Nous n'avons pas besoin d'évoquer les journées des 10, 11 et 12 août, tout le monde les connaît. Mais dès le 12 août, le ministre Roland s'installe aux Tuileries. Très bientôt, il connaîtra le château dans ses moindres recoins, grâce à Heurtier, Inspecteur Général des Bâtiments Nationaux. Il dit avoir découvert l'Armoire de Fer le 20 novembre 1792, il se contredit plusieurs fois devant l'Assemblée ou devant la Commission des Douze. Mais la découverte de l'Armoire de Fer n'est pas un secret, et la découverte des papiers dissimulés dans le coffre-fort particulier de Louis XVI ou dans son mobilier, armoires, secrétaires, scribes, etc. affola un certain nombre d'individus pour qui la Révolution fut, avant toute chose, une lucrative opportunité. Les massacres de septembre, très bien organisés par Santerre, Panis, Legendre, Sergent, et ceux déjà responsables de la prise des Tuileries ont permis de tuer un peu tout le monde, de voler et de piller à loisir, histoire de donner le change.

Mais quel était le rôle des bouchers dans les massacres ? Dans les réunions secrètes des organisateurs, un scénario avait été préparé : d'abord procéder à des arrestations en masse ce qui était le cas le 30 août ou une visite domiciliaire fut déclenchée dans la nuit par la commune. La perquisition commença avec l'arrestation et l'incarcération dans les prisons de la capitale d'environ 3000 personnes, sans oublier les personnes intéressantes comme Thierry de Ville d'Avray, Brissac, Montmorin, Valdec de Lessart ou la Princesse de Lamballe. Ensuite organiser dans chaque prison un semblant de Tribunal. Se faire remettre le registre d'écrous ; faire comparaitre l'accusé ; prononcer le mot : « la Force ». A ce moment on faisait sortir la victime et sur le pas de la porte l'égorgeur lui donnait un coup avec un énorme gourdin qui l'étourdissait ou à la rigueur le tuait net. A ce moment, d'autres assassins coupaient les têtes, dépouillaient les victimes, volaient tout ce qu'elles avaient sur elles, etc. Maillard-tape-dur était parmi les plus habiles. C'est Legendre, l'organisateur du recrutement des bouchers. Et Sergent était un des plus grands voleurs. Son surnom était d'ailleurs Agate-Sergent car il avait volé une magnifique bague sur un cadavre que d'autres voleurs lui disputaient.

Pour finir, quelques mots pour la Princesse de Lamballe. En ce qui concerne sa fin dramatique, deux théories existent : Sénart dit qu'elle a été assassinée sur instruction d'Orléans qui ne voulait plus payer sa pension viagère. Mais ceci semble faux, car au décès de la Princesse de Lamballe, le vieux Duc de Penthièvre vivait toujours et c'est lui qui versait cette pension. La seconde version est la suivante : elle aurait été chargée par les souverains de porter des dépêches secrètes à l'étranger, notamment en Angleterre. D'autre part, elle assistait, en représentant la Reine, aux réunions du Comité secret des Tuileries et à cette occasion aurait appris les noms des révolutionnaires corrompus. Cela est très plausible et suffisant pour lui préparer une fin horrible.

4. Louis XVII a-t-il été sacré par l'évêque de Saint Papoul ?

par Laure de La Chapelle

(A la Tour du Temple, 1793)

« Pour inspirer à cet enfant les sentiments utiles et les nobles préjugés dont nous espérons tant d'avantages, ma sœur et moi, [c'est la Reine qui parle] nous résolûmes de témoigner à la royauté qui, selon les lois antiques de la monarchie, vivait dans sa personne, toute la vénération qu'une si auguste magistrature a droit et coutume de commander ...

Il fallait trouver un prélat qui, au courage d'avoir résisté aux innovations schismatiques, ajoutât celui de présider à cette auguste, mais dangereuse fonction. Cela présenta bien des difficultés qu'enfin le zèle sans bornes de Michonis parvint à renverser. Il avait découvert qu'à quelques lieues de Paris, au fond d'une campagne ignorée, l'évêque de Saint [Papoul], échappé aux poignards de septembre, attendait paisiblement la fin des troubles publics et le retour de l'ordre. Il alla trouver ce prélat dont il m'avait parlé et auquel j'avais écrit d'une manière pressante. Il accepta ... la mission que je réclamais de son zèle et le jour fut indiqué pour la remplir.

Vers le soir de la journée qui précéda celle où un roi serait rendu à la France ... l'heure de la retraite sonna ; nos geôliers se retirèrent suivant leur coutume, et allèrent se livrer au repos. En moins d'une heure, mon appartement fut transformé en chapelle. Une tenture de soie rouge et blanche revêtit la muraille et se réunissait au centre du plafond sous une courtine frangée d'or. L'autel, était chargé d'une croix de vermeil, autour de laquelle étincelaient un grand nombre de flambeaux. A droite, sur une petite table, nous préparâmes le livre des évangiles, ouvert à celui du sacre, la main de justice, un glaive nu et le bandeau mystérieux qui fut toujours le premier symbole de la royauté. A gauche, sur une autre table, reposait une urne sépulcrale enveloppée d'un crêpe ... L'écu de France, entouré d'un nuage, se faisait remarquer dans un tableau placé au-dessus de l'autel.

Quelques minutes avant minuit, un mouvement lointain nous avertit de l'arrivée de celui qui devait célébrer [la cérémonie]. Il entre, accompagné de Michonis et de Toulan ... Avare de paroles, le prélat ne se permet que celles indispensables à son ministère. Il revêt les ornements sacrés et nous requiert, au nom du Dieu des nations et des armées, d'éveiller et de conduire aux pieds des saints autels Monseigneur le Dauphin ...

Présenté par sa mère et soutenu par sa sœur, [mon fils] s'approche de l'autel et s'agenouille avec respect. Le pontife récite les oraisons auxquelles répondent à voix basse, mon fils et les autres assistants. Aux prières succèdent les signes usités, les ablutions nécessaires et les onctions sacrées. A mesure que mon fils reçoit ces dernières, le ministre le revêt des ornements royaux. Enfin après qu'il lui a placé le diadème sur le front, il lui adresse ces paroles :

« Prince, c'est au nom et en présence du Dieu vivant, c'est par l'expresse volonté de la Reine votre mère, que je vous confère, de la part de l'Église la consécration du pouvoir que la naissance, les lois de la monarchie et la volonté publique vous ont transmis ... ». Après avoir ceint mon fils du baudrier, le pontife le conduit vers un enfoncement de la chapelle, lequel s'étant ouvert, laisse voir un siège élevé, auquel monte le jeune monarque. A peine y est-il assis que le ministre se prosterne aux pieds de son nouveau maître ; nous tombons également à genoux, et la mère disparaît en présence de la sujette. Le nuage qui obscurcissait l'écu des lys s'est dissipé, le nom de Louis XVII resplendit au milieu et se répète par toutes nos bouches ».

Je ne surprendrai personne en révélant qu'un tel récit, sorti d'une imagination grandiose, sort de la plume de Regnault Warin (Tome 3, p.p.156 à 165). Qui peut croire, en effet, que Michonis se soit procuré un diadème, une main de justice et autres accessoires d'un sacre ? Qu'un évêque ait pu entrer en pleine nuit au Temple sans éveiller le concierge, le

porte-clefs et les municipaux de garde ? Qu'une chapelle bien ornée ait été dressée ? Bref, toute l'histoire est parfaitement invraisemblable.

Mais faut-il vraiment la prendre au premier degré ? Ce serait peut-être mal juger Regnault Warin, toujours en délicatesse avec la police de Fouché. Plus son récit apparaît comme inventé, moins il sera crédible, et plus il compte échapper aux foudres de la censure. A qui veut bien l'interpréter cependant, il fait passer sous les oripeaux du roman deux témoignages intéressants :

Le premier a été certifié par la déposition de certains municipaux : après la mort de Louis XVI, son fils devenait roi de France, et on a vu la Reine lui céder le pas et l'installer à table à la place d'honneur, entre sa mère et sa tante.

C'est cet avènement discret que Regnault Warin rappelle en le transformant en pièce de théâtre. Mais les sbires de la police ont-ils été vraiment dupes ?

Le second signe concerne l'évêque appelé au Temple, qui n'est désigné que par le début de son nom, de Saint P ... Ce nom est néanmoins transparent; il s'agit d'un personnage contre-révolutionnaire connu, Mgr Jean Baptiste Marie de Maillé de La Tour Landry, évêque de Saint Papoul depuis 1784.

Le diocèse de Saint Papoul se situait entre les diocèses de Carcassonne, de Toulouse et de Mirepoix, ne comptait que quarante-quatre paroisses, mais était d'un revenu conséquent. Il fut supprimé en 1791, ce qui dispensa son titulaire de prêter le serment constitutionnel. Mgr de Maillé se retira à Paris puis à Passy pendant la Terreur.

Contrairement à l'internonce du Vatican, l'abbé de Salamon, arrêté en septembre 1792, et qui échappa de justesse aux massacres, l'ancien évêque de Saint Papoul ne fut pas inquiété, anima clandestinement l'église réfractaire à Paris et ordonna secrètement de nouveaux prêtres.

C'est sûrement à cette activité clandestine que Regnault Warin rend hommage dans cette histoire. Il ne semble pas toutefois que l'évêque ait eu des rapports secrets avec les prisonniers royaux. Mais, après tout, l'histoire du Temple recèle encore bien des mystères ; nous sommes loin de tout savoir malgré les moyens modernes de recherche ; et Regnault Warin, dont on sait qu'il a fait des enquêtes discrètes - auprès du docteur Pelletan par exemple - pourrait bien avoir eu à sa disposition des renseignements ou des témoignages que nous n'avons plus.

Nous pouvons le vérifier dans une occasion qui, jusqu'ici, n'a pas attiré l'attention des historiens, trop occupés à critiquer les inventions de l'auteur. Toujours usant du même procédé, Regnault Warin se sert d'un pseudo journal du chirurgien Desault, qui, hélas, mort trop tôt, n'a pas laissé d'écrit, sinon l'annonce d'un rapport sur sa visite à l'enfant prisonnier, jamais inséré au Moniteur. Qu'à cela ne tienne, Regnault supplée à ce manque fâcheux. Et suivant son habitude, il dissimule sous des exagérations outrancières un état des lieux au Temple qui a peut-être bien existé. Voyons plutôt :

« Un appartement fut préparé pour le jeune Charles. Il se trouva dans une pièce agréablement décorée d'une tenture vert pomme, à bordure de roses et de lilas. Un lustre suspendu au plafond, des girandoles placées à la cheminée, des candélabres posés sur des consoles de marbre, dont l'éclat se multipliait dans des trumeaux. Huit grands tableaux, d'un fini précieux, plusieurs estampes intéressantes, achevaient d'omer cette chambre ... Comment ne pas reconnaître, sous l'exagération voulue, l'intérieur de la petite Tour que nous ont révélé les dessins de la collection Bancel ?

Louis XVII est bien au Temple, mais dans une pièce pourvue d'un lit à la polonaise, d'une commode, de tableaux et de trumeau, (au premier étage de la petite Tour) et non dans le galetas au troisième étage du donjon fréquenté par les rats et les araignées. Or, le lieu où le petit roi était enfermé était un secret d'État, que ni Beauchesne, ni Naundorff n'ont pu indiquer.

Que l'on songe au danger de révéler l'endroit exact de la détention de Louis XVII ... entreprise téméraire qui n'échappa pas à la police. Regnault Warin vit son livre mis au pilon dans toutes les librairies de la République et lui-même fut obligé de faire mourir le petit roi à la fin de son roman. On prit même la précaution de faire paraître un autre « Cimetière de la Madeleine », qui ne faisait nullement mention de Louis XVII, et que bien des braves gens achetèrent sans méfiance.

Il semble donc que Regnault Warin ait fait une enquête assez poussée : sa source aurait été un ou plusieurs membres du gouvernement thermidorien. Mais Bonaparte, lui, ne l'entendait pas de cette oreille, et l'œuvre de Regnault, pourchassée pendant des années, ne restera plus qu'à l'état de curiosité littéraire.

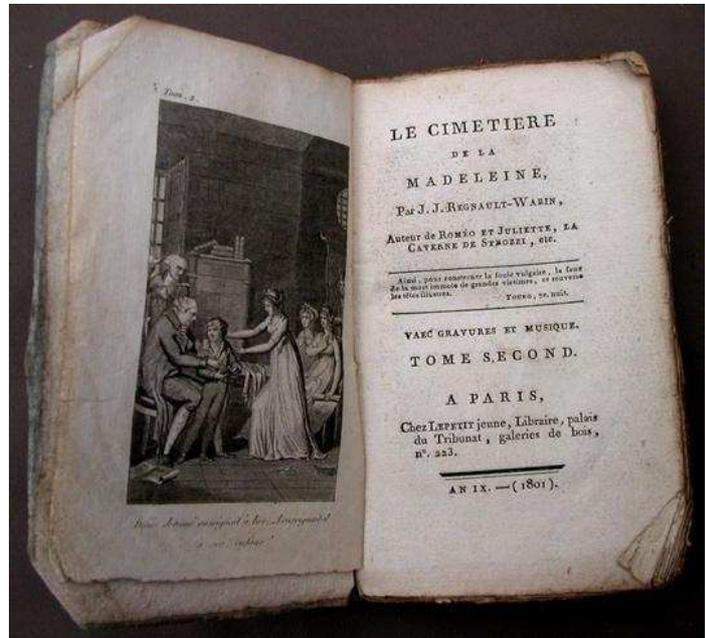
3. ACTUALITÉS MÉDIATIQUES

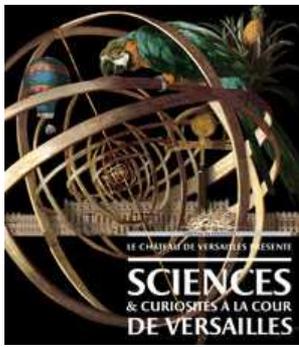
par Claude Julie

Tout d'abord, je tiens à féliciter notre Ami, Édouard Desjeux, pour la qualité des comptes rendus de nos réunions et, surtout, pour la mise en page des nombreux articles ainsi que des illustrations qu'il insère admirablement.

Exposition :

Château de Versailles : Avant tout, je tiens à vous rappeler que vous pouvez profiter de « **Dimanches gratuits** » les premiers dimanches des mois de novembre à mars. Le domaine de Versailles est ouvert à la visite : Grands appartements et Galerie des glaces - Appartements Dauphin, Dauphine et ceux de Mesdames - Galeries historiques - Salle du Sacre,



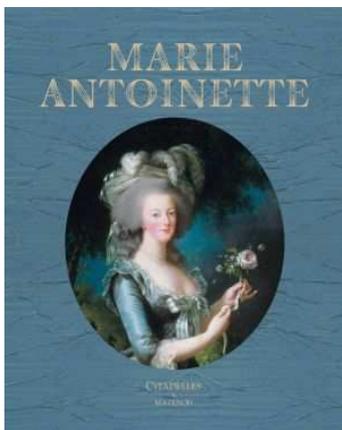


Galerie des Batailles, salle 1830 (sous réserve) - Expositions temporaires (en principe)- Les Châteaux de Trianon et le domaine de Marie-Antoinette. Choisissez bien vos horaires pour éviter la cohue.

Et, du 26 octobre 2010 au 27 février 2011 : Grande Exposition « **Sciences et curiosités à la Cour de Versailles** ». Sous l'impulsion de Colbert, le pouvoir royal a pris conscience des enjeux de la recherche scientifique. L'Académie des Sciences a donc été créée afin de permettre aux savants de s'exprimer. Ils étaient liés au Pouvoir par un contrat, les plus renommés étant précepteurs des Princes qui ont presque tous travaillé de leurs mains, dont Louis XV et Louis XVI ; ce dernier est maintenant reconnu comme étant un Grand Scientifique qui mériterait le Prix Nobel Je vous laisse le soin de découvrir cette fabuleuse exposition qui ne fait l'objet d'aucune « pétition »

Les Livres :

 **La Princesse effacée**, par Alexandra de Broca (mai 2010, Éditions Robert Laffont, 377 pages, merveilleuse page de couverture en couleur représentant Madame Royale « Mousseline », par Wertmüller, en 1784, à l'âge de cinq ans – prix : 20,00 €). Il s'agit d'un premier roman consacré à Marie-Thérèse-Charlotte de France, unique rescapée de la Famille Royale. Je dirais plutôt que c'est une évocation captivante de cette Auguste Princesse, l'auteur ne s'étant inspirée que de documents Historiques réels : Mémoire écrit par Marie-Thérèse (sur lequel j'ai fait un exposé voici quelques années) - Mémoires de Madame de Tourzel, de Madame Campan et de la comtesse de Boigne - les écrits de François Hue et de Cléry. Dans la première partie, on assiste à la rencontre de la Princesse avec Renée de Chantereine, à leur cohabitation, aux confidences de l'Orpheline du Temple ainsi qu'à l'élaboration de son Mémoire. Dans la seconde partie, c'est l'évocation du retour en France des exilés et la Restauration. Mousseline a changé : elle est timide, réservée, soumise à Louis XVIII, marquée à jamais par la tragédie de son enfance. Elie manque de confiance en elle, est maladroite et, parfois, brusque. Sa Reinette est une dame âgée qui tente de la « ramener » à la vie et note par écrit les confidences de sa Princesse aimée dont toute la vie, je le répète, est une Tragédie, sans même la consolation d'une maternité. Cet ouvrage, c'est du grand « Chandernagor », une étude psychologique très poussée à laquelle nous adhérons. Avec quelle passion et quelle émotion, nous vivons avec « Mousseline » et la comprenons. Elle ne quitte pas mon chevet et a même visité la Bretagne. Mérite le Prix Goncourt ! (***** à la FNAC). Je me reproche d'être trop tiède et de manquer de souffle. **Unique !**



 **Marie-Antoinette** (Édition de luxe limitée et numérotée, par Citadelles et Mazenod - un ouvrage de 448 pages - Couverture en soie moirée brodée au monogramme de la Reyne - Boîtier soie moirée : médaillon Marie-Antoinette à la rose - 26 x 33 cm - 370 illustrations couleur - prix de souscription jusqu'au 15 octobre : 215 € au lieu de 250 €). Le livre est écrit par deux historiens, Cécile Berly et Jean-Martin Clément, et offre une nouvelle lecture de la vie de Marie-Antoinette (pas Antoinette-mania) en analysant les événements européens dans leur ensemble ainsi que les documents d'époque et les témoignages des proches de notre Auguste Reyne dont Madame Campan, Élisabeth Vigée-Lebrun, le « fidèle ambassadeur de Mercy-Argenteau » ; pour lui, je ne suis pas d'accord ! J'ai pu souscrire à temps à ce sublime ouvrage que je recevrai pour mon anniversaire, tombant cette année le 16 Octobre au lieu du 17. Il s'agit de la plus belle œuvre consacrée à Marie-Antoinette après quelques beaux essais de Charles Kunstler, les livres d'Art de Pierre de Nolhac, et, évidemment, l'édition originale reliée en soie des Goncourt qui m'a été offerte. **Ne Résistez pas à la tentation !**

Je m'arrête ici après la présentation de ces deux merveilles marquant la rentrée. N'oubliez toutefois pas les messes qui seront célébrées à la mémoire de notre Reyne, le 16 octobre prochain

Enfin, permettez-moi de rendre un hommage mérité au grand acteur Bruno Cremer, décédé le 7 août dernier qui a incarné un Royal Louis XVI dans « l'Été de la Révolution » qui vous a été présenté en 2007 lors de la sortie des deux D.V.D.

4. QUESTIONS DIVERSES

La séance est levée à 17h00

Le Secrétaire Général

Édouard Desjeux